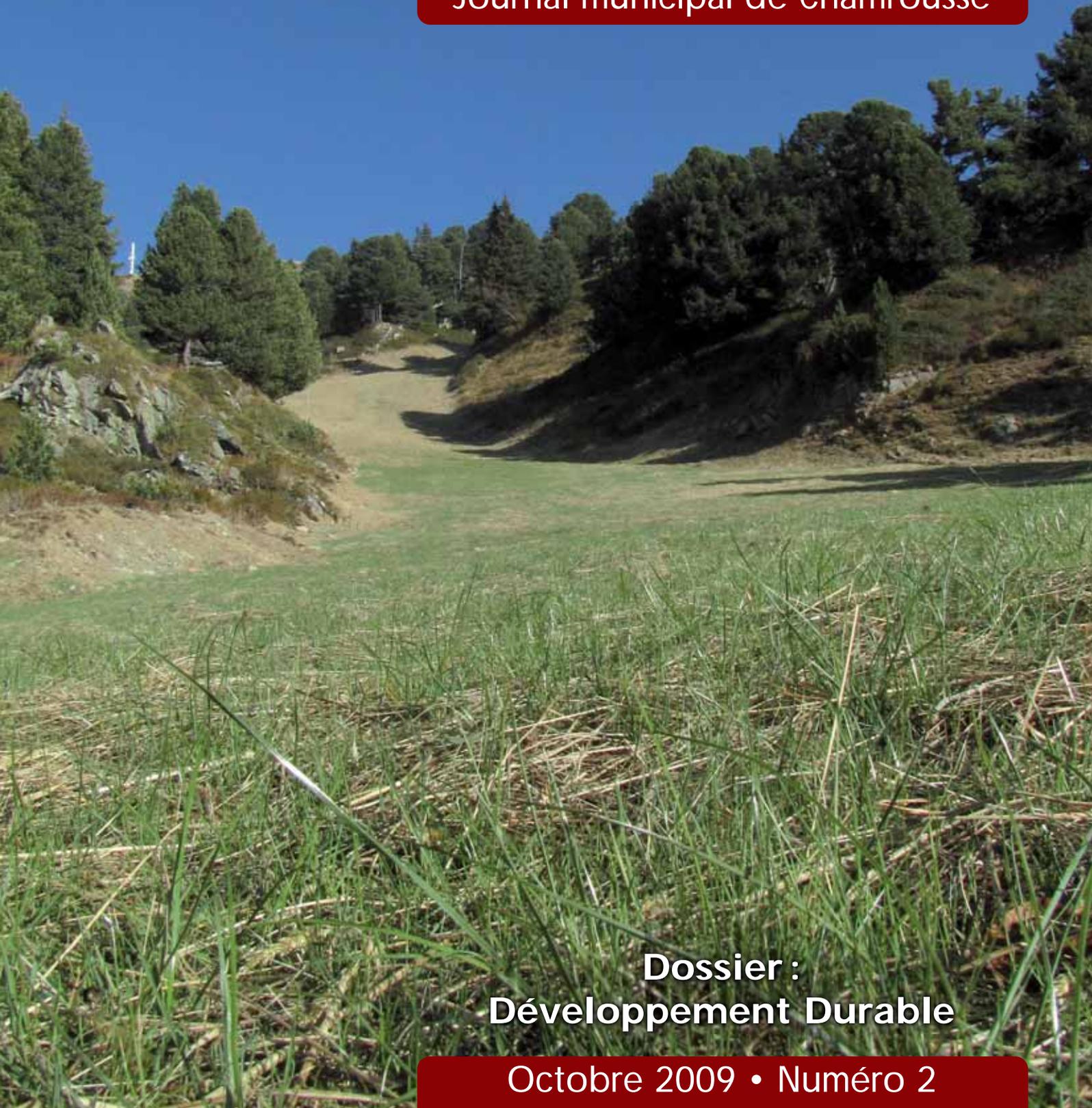




Chamrousse

Journal municipal de Chamrousse



Dossier :
Développement Durable

Octobre 2009 • Numéro 2

La dernière benne



Au mois d'août dernier, après avoir fait l'histoire de notre station et, pendant près de 60 ans transporté des milliers de personnes, notre légendaire téléphérique rejoignait une dernière fois la Croix avant sa mise en retraite, certes bien méritée.

Son âge et la fatigue de ses structures exposées à la sape permanente des aléas climatiques ont fini par nous contraindre à prendre la décision d'une cessation d'activité définitive quelques semaines en amont de notre prévisionnel.

En effet, l'évolution et l'aggravation irrémédiable des désordres "surveillés et soignés depuis plusieurs années" nécessitaient des interventions trop lourdes techniquement et financièrement.

Comme de nombreux chamroussiens, d'ici ou d'ailleurs, c'est avec émotion et nostalgie, que le 11 août dernier, j'ai dû assumer, avec la direction et le conseil d'administration de la Régie, la décision de mettre un terme à son exploitation. "La dernière benne rentrée en gare a ainsi scellé la fin de l'histoire de celui qui en son temps fut à la pointe de la technologie mondiale."

Je garde au fond de moi-même beaucoup de respect pour celles et ceux qui l'ont conçu, construit, exploité et entretenu avec passion et leur rend ici hommage.

Mais comme nous avons su anticiper, c'est probablement en "parrain" serein et satisfait que notre bon vieux téléphérique aura, du haut de ses pylônes et à travers le cheminement de ses bennes, vu se construire cette télécabine nouvelle génération au débit horaire près de DIX fois supérieur au sien. Il sera ainsi rassuré sur la pérennité de sa succession et la continuité de ses services dès la nouvelle saison hivernale.

Son histoire, qui est celle de Chamrousse, ne pourrait se passer d'un témoignage de mémoire le rappelant à nous toutes et tous comme à nos visiteurs. C'est pourquoi nous avons conservé les deux dernières cabines qui seront stockées cet hiver dans la gare de départ, dans l'attente de définir avec les chamroussiens où et comment les valoriser. Nous vous proposons de nous faire part de vos suggestions en les transmettant en mairie, par mail (mairie@chamrousse.com) ou par courrier.

Nous garderons tous en mémoire un souvenir "TELE PHEERIQUE" de cette remontée symbole de notre station. ▶

Le Maire,
Jacques Guillot

Développement Durable

La commune a signé à l'automne 2008 la Charte Nationale en Faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne. Cette charte traduit la volonté des Maires des stations de montagne de pérenniser les économies locales, de garantir un tourisme durable en intégrant les principes du développement durable.

Chamrousse applique depuis longtemps déjà, les préceptes environnementaux qui ont présidé à l'élaboration puis à la signature de cette Charte. Notons, pour ne citer que ces exemples, les décisions prises en faveur du classement des sites privilégiés, la politique de gestion de

l'eau et de l'assainissement, les travaux d'enfouissement des réseaux, la gestion des déchets, ou encore la végétalisation des pistes. Dans la continuité de ces différentes actions, la commune travaille aujourd'hui à une optimisation de l'intégration paysagère de son outil

touristique hivernal, les pistes et les remontées mécaniques. Les thèmes développés dans ce dossier témoignent de la volonté des élus de "développer des activités touristiques en veillant à leur bonne intégration dans les paysages et à leur gestion respectueuse de l'environnement" en cohérence avec les postulats fondateurs de la Charte Nationale en faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne. ▶

A l'origine du projet de la télécabine

Dès la création de la Régie des Remontées Mécaniques en octobre 2007, la commune a diligenté une étude portant sur le débit et les flux de l'ensemble du réseau de remontées mécaniques. "Cette étude avait pour objectif de déterminer les choix d'investissements

prioritaires dans le cadre des aménagements prévus et nécessaires pour optimiser le parc des remontées mécaniques", précise Jacques Guillot, Maire et Président de la Régie. "Les conclusions de cette étude ont désigné la réhabilitation de la zone de Recoïn et notamment le rempla-

cement du téléphérique, comme priorité absolue."

Conformément aux prescriptions de la charte environnementale signée par la station, le choix de la municipalité et des techniciens de la Régie s'est orienté vers un projet de télécabine qui limite au maximum le nombre de pylônes et présente un profil de ligne basse. ▶

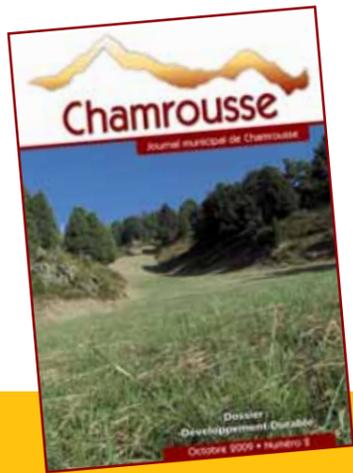
Un choix environnemental

La télécabine qui sera opérationnelle dès cet hiver, remplacera l'ancien téléphérique mais aussi les télésièges du Grand Couloir et de La Croix. Daniel Leysieux, directeur de la Régie des Remontées Mécaniques voit dans cette option une amélioration évidente en termes de pollution visuelle. "Cette réalisation implique la suppression de 36 pylônes et la dépose de plus de 10 km de câbles. La technique utilisée pour la construction de cette télécabine ne réclame l'installation que de 16 pylônes et 2 km de câbles. Ce projet s'inscrit également

dans un plus grand respect de la faune, 20 pylônes et 8 km de câble en moins devraient en effet réduire les risques de collisions des oiseaux avec ces installations. L'ensemble des câbles et pylônes de l'ancien téléphérique et des télésièges a d'ores et déjà été déposé. Notons de plus que la démolition des quatre gares (arrivée et départ) des télésièges de la Croix et du Grand Couloir, représente un réel gain d'espace rendu au domaine skiable et la suppression de l'impact visuel sur le milieu naturel". ▶



Dépose des câbles du téléphérique



SOMMAIRE

- 2 Editorial
- 3 Dossier
- 6 Economie et urbanisme
- 8 Travaux
- 9 Infos mairie
- 10 Intercommunalité
- 11 Vie locale
- 15 Vie associative
- 18 Régie des Remontées Mécaniques
- 19 Office de Tourisme
- 20 Les événements de l'été

Le Journal municipal de Chamrousse est édité par le service communication de la Mairie de Chamrousse
35, place des Trolles - 38410 Chamrousse
Directeur de la publication : Jacques Guillot
Rédactrice en chef : Véronique Thillet
Photos : Service communication, sauf désannonce.
Rédaction : Danielle Chanet - GRoUPE C
Création : Alexandre Berger - GRoUPE C
Réalisation : CHAPo Public
www.groupe-c.com
ISBN: 978-2-916813-04-2
Dépôt légal : octobre 2009
1 500 exemplaires

Imprimé sur papier recyclé



Développement Durable

Intégration paysagère des gares d'arrivée et de départ

L'intégration paysagère des aménagements figure également parmi les prescriptions de la Charte Nationale en Faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne. En collaboration avec l'Architecte des Bâtiments de France, les élus et les cadres de la Régie ont réfléchi aux aspects architecturaux des gares d'arrivée et de départ de la télécabine et sur le choix des matériaux de construction (bardages de bois). L'installation de toilettes publiques "sèches" à la gare d'arrivée illustre également cette démarche environnementale. Mais le

parti pris le plus singulier en termes d'intégration paysagère réside sans doute dans la décision de construire un garage de 600 à 700 m² sous la gare de départ de la télécabine; "Ce garage permettra de stocker les cabines en sous sol", explique Jacques Guillot. "Ainsi, aucune cabine ne restera en ligne hors exploitation, que ce soit le soir ou hors saison". Outre une réduction importante de l'impact visuel, cette installation permettra également de faire "tourner" le câble à vide pendant la nuit afin d'éviter les problématiques de givrage. "Le

dégivrage matinal des installations pénalisait souvent la ponctualité des ouvertures de pistes. Avec ce système, nous n'aurons plus à gérer ces problèmes et offrirons à la clientèle des cabines en parfait état quelle que soit la météo, facilitant aussi le travail de nos personnels", souligne Daniel Leyssieux avant de préciser que le recyclage (la mise en ligne) des cabines permettra également une grande flexibilité en s'adaptant à la fréquentation. "Cette gestion ad hoc est économe en énergie".

Optimiser les flux en réduisant les nuisances

La nouvelle télécabine aura une capacité de 8 places assises ou 10 places debout par cabine, sera équipée de 70 cabines et assurera un débit de 2 700 à 3 000 personnes/heure. "Ce débit permet de transporter 600 personnes supplémentaires à l'heure au regard des trois précédents équipements qu'elle remplace. De plus, ses performances en cas de vent sont bien meilleures. Nous étions limité à un vent de 15 mètres/seconde (54 km/h). Avec cette nouvelle télécabine, nous pourrions encore fonctionner avec un vent de 23 mètres/seconde (83 km/h). Nous espérons ainsi diviser par deux le nombre de jours d'interruption pour cause

de vent, et passer ainsi de 15 jours d'arrêt à une semaine maximum", souligne Daniel Leyssieux. La technique Pomagalski permet en outre de générer moins de pollutions sonore et atmosphérique. En effet, les trois motrices de l'ancien téléphérique et des télésièges, situées en gares de départ, seront remplacées par une seule motrice installée en gare amont. Par ailleurs, en cas de défaut d'alimentation électrique, un groupe électrogène à faible émission de CO₂ alimentera des moteurs électriques de secours couplés à des moteurs hydrauliques, en lieu et place des trois anciens moteurs thermiques plus polluants.

Réhabilitation des gares du téléphérique

Soucieuse du devenir de la gare d'arrivée du téléphérique (site inscrit soumis à l'avis des Bâtiments de France), la commune, en concertation avec l'Architecte des Bâtiments de France, a lancé un concours d'architectes. Ce concours prévoit un volet "Bâtiment" pour la réhabilitation du restaurant de la Croix et un volet "Environnement" qui permettra l'intégration paysagère du projet... Les projets présentés par les cabinets d'architectes seront remis avant la saison d'hiver. Ils

seront présentés aux chamroussiens à l'occasion d'une réunion publique. Les habitants prendront ainsi part aux choix retenus pour le réaménagement du site sommital de la station.

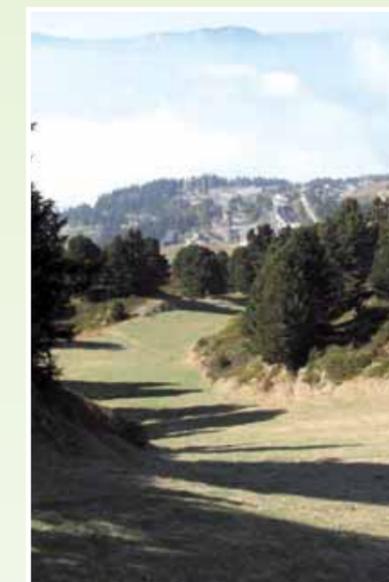
Un second concours d'architectes, qui concerne cette fois la réhabilitation de la gare de départ du téléphérique, a été lancé par la Régie des Remontées Mécaniques. "La question est de savoir si nous réhabilitons le bâtiment existant ou si nous le déconstruisons pour

en édifier un nouveau" précise Daniel Leyssieux. "Concrètement, nous avons des besoins en termes d'accueil, de vente de billetterie et de locaux dédiés au personnel. Il faut que le projet architectural réponde à ces besoins comme à l'intégration au cœur de la station". Le choix des cabinets d'architectes consultés se fera début novembre et la remise des projets devrait avoir lieu dans le courant de l'hiver.

Requalification des pistes

La fréquentation des différentes pistes du domaine skiable alpin est caractérisée par de grandes disparités d'une piste à l'autre. Trois pistes illustrent sensiblement ce constat, les pistes Olympique Dames et Olympique Hommes et la piste de la Simon. Réunis en commissions thématiques les chamroussiens qui l'ont souhaité, les élus et les techniciens de la Régie ont convenu qu'un réaménagement des entrées de ces trois pistes était impératif afin d'assurer une meilleure répartition des skieurs et optimiser l'exploitation de la nouvelle télécabine. "Ces pistes présentent de telles difficultés au départ que nombre de skieurs préfèrent les éviter" confirme Daniel Leyssieux. "L'Olympique Hommes va rester une piste noire qui, nous l'espé-

rons, permettra d'accueillir des compétitions. L'Olympique Dames va passer de noire à rouge. Les départs des deux pistes vont être aménagés afin de les rendre plus "accessibles" notamment pour les familles. Nous profitons de ces travaux pour réhabiliter la piste de la Simon afin d'en assurer une meilleure accessibilité et un entretien régulier tout l'hiver". Parallèlement à ces travaux, et afin de garantir une exploitation maximale de la télécabine, le réseau de neige de production desservira désormais les pistes jusqu'à la Croix de Chamrousse. Enfin, et toujours dans l'esprit de la Charte Nationale en faveur du Développement Durable qui préconise de "ré-engazonner les pistes avec des espèces favorisant le retour d'essences locales adaptées



Réhabilitation, piste de la Simon

au pastoralisme", il sera procédé à la plantation d'une centaine de pins cembro dans des secteurs naturels, comme à l'enherbement de tous les secteurs concernés.

Enfouissement des réseaux



Dans le cadre des travaux de construction de la télécabine, la commune a investi 125 000 € pour effectuer une tranchée, du Recoin à la Croix, qui permettra d'enfouir tous les câbles nécessaires à cette réalisation. Un accord a par ailleurs été conclu avec ERDF qui, profitant de ces travaux, enfouira sa ligne

20 000 volts (actuellement sur pylônes avec câbles nus entre Roche Béranger et Recoin) et fera un bouclage souterrain d'alimentation de notre station. Après ceux de l'Arselle l'année dernière, ce sont donc aujourd'hui les derniers pylônes "treillis" moyenne tension d'ERDF qui disparaîtront.



Le développement économique de la station passera nécessairement par le développement de l'offre d'hébergement touristique au Recoin. Forts de ce constat, les élus, fidèles à leurs engagements, réfléchissent aujourd'hui aux options urbanistiques et immobilières qui permettront, dans les meilleurs délais, d'enrichir de lits marchands le secteur de Chamrousse 1650.

Suite des projets immobiliers de Chamrousse 1650

Suite au désengagement, début 2008, de la société Vinci qui projetait la réalisation d'une résidence de tourisme d'environ 1000 lits et d'une douzaine de logements en accession à la propriété aidée, la municipalité a négocié et obtenu une indemnité de 90 000 € ainsi que la cession gratuite du permis de construire. "Notre but est aujourd'hui de

tirer rapidement le meilleur parti de ce revirement de situation", précise Philippe Cordon, adjoint au développement économique. "Il est urgent de redonner à ce centre village une capacité d'accueil touristique aujourd'hui déficitaire suite aux disparitions successives des hôtels de L'Ours, des Marmottes et de L'Hermitage. Nous souhaitons

pouvoir proposer une offre différente et complémentaire de celle des Domaines de l'Arselle et de l'Ecrin des Neiges qui ont su attirer des tours opérateurs en hiver comme en été. Ces mêmes opérateurs ont en portefeuille des clientèles qui demandent des produits différents", souligne Philippe Cordon qui espère qu'une décision de principe sera prise d'ici fin 2009. Affaire à suivre. ▶

Hôtellerie

Les élus sont très heureux de ressentir une nouvelle dynamique avec la rénovation et la reprise de l'hôtel "L'Auberge du Virage" par une famille Chamroussienne, ainsi que le projet d'extension prévu à l'hôtel "La Datcha". Néanmoins, la disparition de l'hôtel "L'Hermitage" a quasiment sonné le glas de l'hôtellerie haut de gamme sur la commune. Force est de constater qu'aujourd'hui nous ne savons plus répondre à cette demande. "Nous avons, dans la proche région, un potentiel

d'entreprises qui recherchent des structures de ce type pour organiser leurs séminaires. Nous sommes à quatre heures de Paris et à deux heures des aéroports de Lyon ou Genève et nous ne sommes pas en capacité aujourd'hui de répondre à la clientèle individuelle, aux voyageurs ou autocaristes qui recherchent des prestations hôtelières niveau 3 étoiles ou 3 étoiles+, d'une capacité de soixante à soixante-dix chambres", déplore Philippe Cordon. Les élus s'emploient donc à trouver des promoteurs porteurs de projets et de

financements pour permettre d'enrichir et compléter l'offre actuelle de la station, avec un hôtel 3 étoiles ou une résidence, qui puissent offrir des prestations haut de gamme à l'image des "Balcons de Recoin". "Nous sommes conscients que le taux de remplissage de ces hébergements dépendra de notre capacité à trouver des synergies avec des activités et des structures attractives été comme hiver. Nous travaillons au rapprochement avec la Commune de Saint-Martin d'Uriage et l'Office de Tourisme d'Uriage, car nous avons une réelle complémentarité et nous devons mettre en marché des produits communs". ▶

PLU :

deux dossiers arrivent à leur terme

Les deux procédures engagées, la révision simplifiée n° 1 et la modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme, ont fait l'objet d'une enquête publique du 15 juin au 17 juillet.

- La modification n°2 portait sur la possibilité d'intégration des énergies renouvelables dans les projets, la prise en compte de nouvelles dispositions législatives et le réajustement de certaines imprécisions du règlement du PLU.
- La 1^{ère} révision simplifiée permet à l'hôtel "La Datcha" de s'agrandir et d'augmenter sa capacité d'accueil avec un nombre de lits plus important et créer un espace détente conforme à la demande de la clientèle.

Gilbert Barillier, commissaire enquêteur, a remis ses rapports et ses conclusions pour les deux d'enquêtes publiques le 17 août. Depuis cette date, ces documents sont à la disposition du public en mairie aux heures habituelles d'ouverture.

Le commissaire enquêteur a émis des avis favorables, assortis de quelques recommandations. Pour les deux dossiers. La commission d'urbanisme, réunie le 21 septembre, a intégré la plupart de ses recommandations dans les documents finaux de la révision simplifiée n° 1 et de la modification n° 2 du PLU. Ces documents ont été présentés lors du conseil municipal public du 5 octobre et ont été approuvés à l'unanimité. ▶

Natura 2000 : site I 11

Madame Boularan, chef de l'unité Forêt / Patrimoine Naturel à la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, a souhaité réactiver le comité de pilotage de Natura 2000 site I 11. Après une prise de contact cet hiver, elle a rencontré les élus concernés une première fois le 14 mai à Saint-Martin d'Uriage et

une seconde fois le 22 juin à Revel. La mairie de Revel largement intéressée par le périmètre du site, s'est portée candidate à la mise en œuvre du document d'objectif du site I 11. Son maire, Bernard Michon, prendra le relais de Jacques Guillot à la présidence du Comité de Pilotage. Plusieurs mesures ont été abordées dans ces réunions. Un tableau regroupant toutes les actions possibles sera ensuite soumis à l'approbation du Comité de Pilotage avant l'application de mesures concrètes. ▶

Tri sélectif

Dans le cadre du suivi des actions environnementales, liées à la Charte Nationale en Faveur du Développement Durable dans les Stations de Montagne, une enquête sur le tri sélectif a été menée par Isabelle Nuret, chargée de l'environnement et du patrimoine naturel.

Depuis 2005, la commune a mis en place le tri sélectif et a installé des containers dits "MOLOKS" (45 moloks "déchets", 40 moloks "emballages" et 36 moloks "verre"). ▶



Chiffres du ramassage pour l'année 2008

- Ordures ménagères **562 tonnes**
- Verre **47 tonnes**
- Emballages **31,5 tonnes**
- Huiles alimentaires **3 tonnes**

L'ensemble des services municipaux, l'Office de Tourisme et la Régie des remontées mécaniques, ont mis en place le tri du papier, l'impression recto/verso, le tri avant impression des courriels et l'utilisation de papier recyclé. Les acteurs économiques manifestent une réelle volonté de participer au tri sélectif mais déplorent le manque de containers dans certains secteurs ainsi que l'absence d'un compacteur à carton. Ces points devraient être résolus à court terme. Des horaires d'ouverture élargis de la déchetterie sont souhaités. Rappelons cependant que la compétence "déchets" a été récemment transférée à la nouvelle Communauté de Communes du Grésivaudan (effective au 01/01/2010). En hiver, la collecte des déchets s'effectue 6 jours sur 7 avec deux tournées le samedi. Un jour est consacré à la collecte des emballages. En été, le ramassage est effectué deux fois par semaine pour les ordures ménagères et une fois pour les emballages. ▶

Mutualisation des achats Régie des Remontées Mécaniques/Office de Tourisme/Commune

Après avoir réalisé un groupement de commandes en 2008 pour les carburants et les combustibles entre la Commune et la Régie, de nouveaux groupements d'achats, et par conséquent de nouvelles économies, sont programmés cet automne. On citera, entre la

Commune et la Régie, le matériel de secours, les pneus, les lubrifiants et les produits d'entretien, et avec l'Office de Tourisme, les fournitures de bureau. On ne manquera pas de vous informer des résultats de ces divers groupements de commandes. ▶

Les services techniques, fortement mobilisés

Déjà très mobilisés pendant la saison hivernale, les services techniques participent également à l'effort commun imposé par le budget.

Dans la mesure du possible, et selon leurs compétences, ils réalisent des travaux qui ne sont pas toujours visibles par tout un chacun: pose d'un nouveau sol à l'OT de Roche Béranger, travaux au cabinet médical, réhabilitation des caisses nordiques, réorganisation de l'accueil

de la mairie, réhabilitation des toilettes de la place des Niverolles (parking en haut du Recoin) pour une ouverture en journée dès cet hiver; mais aussi de nouveaux supports et des câbles enterrés autour de la patinoire, le bardage du poste ERDF près du 6 places de Bachat Bouloud. Ceci vient en supplément de toutes les interventions journalières d'entretien ou de dépannage ainsi que l'assistance aux diverses manifestations. ▶

Domaine Nordique Nouvelle Billetterie et nouvelle tarification

Suite à l'arrêt du contrat de location du matériel informatique existant au domaine nordique, et après consultation, nous avons choisi la société Skidata comme nouveau prestataire. Ainsi, nous pourrions dans un proche avenir, "marier" les billetteries Régie et Commune pour pouvoir offrir à nos clients des produits communs.

Cette nouvelle informatisation entraînera la suppression des Oroskis. Toutefois, il sera proposé cette année, un tarif particulier unique de 5 € pour tout client venant avec une ancienne carte Oroski. D'autre part, une tarification 1/2 journée a été mise en place: 4,50 € (matin ou après-midi). ▶

Première installation solaire sur Chamrousse (Espace Gliss)



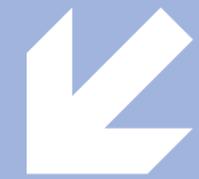
Selon les professionnels, avec un chiffre d'affaires en hausse, le bilan de cet été confirme la volonté des élus de développer l'activité VTT.

Les manquements évoqués lors de la mise en place, au printemps, nous confortent dans la nécessité de créer une véritable équipe dédiée au VTT. Si la nouvelle piste verte créée ce printemps a donné satisfaction pour son tracé, ce fut moins le cas pour la qualité des matériaux rapportés. Des idées de développement ont été évoquées, notamment un circuit familial et une piste rouge sur le Recoin, ainsi qu'une liaison entre Chamrousse et Uriage. Une concertation avec nos voisins sera nécessaire, les terrains traversés n'étant pas toujours sur notre commune. Par ailleurs, les élus félicitent les clubs Alternative Bike Chamrousse, Roc Revel et Top Gun Jarrie pour leur parfaite organisation de la coupe régionale de descente du 6 septembre. ▶

L'attention des édiles se porte aussi sur la maîtrise des eaux pluviales

41 000 € sont affectés cette année pour le secteur du Schuss des Dames. Le secteur Malamute Centre commercial devrait prochainement faire l'objet de travaux. ▶

Le personnel municipal à l'honneur



Chevilles ouvrières d'une commune, les personnels municipaux sont pourtant souvent mal connus des habitants. C'est donc pour réparer cette lacune que les élus ont pris la décision de vous les présenter dans les pages du journal municipal.



Daniel LIGNEY,
Directeur général des services de la commune, nous explique comment sont organisés ces services.

Chamrousse Journal municipal:
Quels sont les effectifs de la commune et comment sont-ils répartis ?

Daniel LIGNEY: La particularité de notre commune touristique est d'avoir des personnels permanents et des personnels saisonniers. Quarante-quatre permanents travaillent dans les différents services: administratifs, techniques, culturel, Halte garderie et Centre de loisirs, école et police municipale. Les saisonniers qui viennent renforcer les équipes, essentiellement en hiver, sont au nombre de vingt quatre. Il s'agit du personnel affecté au déneigement, au domaine nordique, à la patinoire, au Centre de loisirs, à la halte garderie et à la police municipale. En termes de finances, les charges salariales de la commune s'élèvent à 1 732 000 € en 2009, soit 29% des dépenses de fonctionnement (environ 40% pour une commune classique qui n'a pas à supporter les

nombreuses charges générées par l'activité touristique d'une station comme la notre).

C.J.M: Sans rentrer dans le détail des fonctions des uns et des autres, nous aurons l'occasion de le faire dans les prochains bulletins municipaux, quelles sont les grandes missions de ces services ?

Daniel LIGNEY: Les services techniques assurent notamment la gestion des bâtiments, le déneigement, l'entretien des voiries et des espaces verts, la maintenance des véhicules, l'assistance aux manifestations, mais également l'accueil, le damage et la sécurité du domaine nordique. L'école regroupe les personnels du restaurant scolaire, de la surveillance et de l'entretien. Les missions des services administratifs sont multiples: accueil, secrétariat, urbanisme, appels d'offres, affaires scolaires, gestion du personnel, état civil, comptabilité, CCAS, gestion des bâtiments, de la taxe de séjours et des meublés... Enfin le service culturel comprend la bibliothèque et le cinéma.

C.J.M: Quelles sont les spécificités des services de Chamrousse au regard d'une commune qui n'a pas de vocation touristique ?

Daniel LIGNEY: Compte tenu de l'activité touristique de notre commune, l'ensemble du personnel administratif et technique doit être polyvalent, et, comme je l'ai signalé plus haut, un renfort

de saisonniers est nécessaire pendant la saison d'hiver. En vingt ans, les effectifs des permanents ont doublé et ceux des saisonniers ont diminué dans les mêmes proportions. À cela plusieurs raisons: la création de postes (police municipale), l'intégration de nouveaux services (Les Marmots, la bibliothèque, le cinéma), le passage aux 35 heures et le nombre accru des interventions liées à la fréquentation touristique. Nous avons préféré fidéliser les saisonniers compétents en leur proposant des emplois à l'année. Outre l'aspect économique, nous favorisons également par ce choix, la possibilité pour des jeunes de s'installer sur la commune. De plus, la polyvalence de nos agents, permet d'affecter certaines personnes à des missions différentes en été et en hiver.

C.J.M: Qu'est ce qui a présidé à la décision de présenter tous ces services dans les prochains journaux municipaux ?

Daniel LIGNEY: C'est une façon de rendre hommage à l'ensemble du personnel dont les compétences et la disponibilité sont indispensables à la bonne marche de la commune. Les articles qui paraîtront au fur et à mesure des prochains numéros de ce journal présenteront ainsi que leurs missions. Je souhaite qu'à cette occasion les chamroussiens les découvrent ou les connaissent un peu mieux. ▶

Les Commissions

Communauté de Communes Le Grésivaudan

Outre Jacques Guillot, vice Président associé chargé du tourisme, et Francis Pillot, délégué communautaire, plusieurs élus de la commune participent régulièrement aux diverses commissions mises en place au sein de la Communauté de Communes du Grésivaudan.



COMMISSIONS	Nom	Fonction
LOCALE DES CHARGES TRANSFEREES	Jacques GUILLOT	Maire
	Alain GEHIN	3 ^{ème} adjoint
SCOT (Schéma de COhérence Territoriale)	Pierre ARSAC	Conseiller
	Francis PILLOT	Conseiller
SERVICE A LA POPULATION	Thierry CHARDONNET	1 ^{er} adjoint
ECONOMIE/EMPLOI/INSERTION	Philippe CORDON	4 ^{ème} adjoint
	Jean-François MASSON	Conseiller
LOGEMENT ET HABITAT	Philippe CORDON	4 ^{ème} adjoint
CULTURE	Véronique THILLET	Conseillère
	Lecture Publique et Cinéma	Véronique THILLET
SPORTS ET LOISIRS	Robert COMBE	Conseiller
	Nano POURTIER	Conseiller
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	Véronique THILLET	Conseillère
ENVIRONNEMENT	Jean-François MASSON	Conseiller
	Nano POURTIER	Conseiller
CONTRAT DE PAYS	Francis PILLOT	Conseiller

Les dossiers en cours suivis par nos élus

Tourisme

Etude en cours sur l'impact économique du tourisme sur les 49 communes du Grésivaudan.

Transports

Séance de travail avec la Communauté réunissant les communes de Saint-Martin d'Uriage et Chamrousse afin d'étudier la faisabilité du développement du transport public entre les deux communes.

Déchets

Confirmation par la Communauté de la prise en charge de la compétence déchets au 1^{er} janvier 2010.

Chiffrage en cours de l'ensemble des charges devant être transférées par notre commune à la Communauté, y compris les dépenses d'investissements liées

à l'achèvement du programme d'enfouissement des conteneurs semi-enterrés dans le cadre du tri sélectif.

Réflexion en cours sur la "redevance incitative".

Finances

Une réunion de travail s'est tenue le 12 juin avec le vice président, Monsieur Charbonnel, chargé des finances, afin d'étudier le cas particulier de Chamrousse né de la liquidation judiciaire de Transmontagne et de la baisse, en 2008, des bases de la taxe professionnelle.

Nous attendons la position de la Communauté.

Culture

Une rencontre a eu lieu à la Communauté à propos de la faisabilité d'un partenariat avec

l'espace Aragon pour l'assistance technique liée à la programmation des films dans notre salle. Un rendez-vous est prévu avec le gestionnaire de la salle du Jeu de Paume à Vizille qui apporte actuellement une aide logistique à la Communauté...

Des sous-commissions "Lecture Publique" et "Cinéma" ont été mises en place. Elles définissent actuellement les "intérêts communautaires" afin de budgétiser les actions. ▶

A noter : au 1^{er} janvier 2010, il n'y aura plus que 47 communes dans la Communauté de Communes du Grésivaudan. *Vaulnaveys-le-Haut a fait le choix de la Communauté de Communes du Sud Grenoblois, Venon celui de la METRO.*

Rentrée scolaire à l'École du Père Tasse

Cette année, l'école a ouvert ses portes avec la même équipe enseignante présente à Chamrousse depuis plusieurs années et composée de : Dominique, directrice de l'école en charge de la grande section maternelle et du CP/CE1, Karine qui s'occupe des petites et moyennes sections de maternelle, et Loïc qui encadre les plus grands CE2, CM1 et CM2.



Cette année, la nouveauté est l'intégration des grandes sections dans la classe du 2^{ème} cycle (CP et CE) pour équilibrer un peu les effectifs.

Effectifs à la rentrée

46 enfants au total auxquels devraient s'ajouter une douzaine de petits saisonniers répartis ainsi :

17 enfants + 4 saisonniers en classes maternelles, 12 enfants + 2 saisonniers en 2^{ème} cycle et 17 enfants + 2 saisonniers en 3^{ème} cycle.

Ces effectifs sont malheureusement en baisse depuis plusieurs années, l'école accueillait 85 enfants il y a dix ans.

La rentrée 2009/2010 a vu l'arrivée de 11 petits en maternelle et le départ vers le collège de 10 jeunes chamroussiens qui se sont répartis ainsi : 3 sur le collège public de secteur "Les Mattons" à Vizille, 5 au collège privé "Don Bosco" à Gières, 1 à la Chapelle en Vercors et 1 au collège de La Mure. La commune travaille actuellement pour basculer sur le collège de secteur de Gières afin de respecter au mieux le découpage de la communauté de communes du Grésivaudan et permettre un meilleur transport puisque le

privé et le public se trouveraient concentrés sur le même secteur géographique.

Le restaurant scolaire accueille 41 enfants en automne et au printemps, et 49 en saison hivernale ainsi que 4 enfants de façon moins régulière.

L'accueil périscolaire

L'accueil du matin a lieu de 8h15 à 9h00.

L'accueil méridien est organisé de 12h00 à 13h30 avec un service de restauration scolaire. Les repas sont cuisinés sur place avec un maximum de produits frais. Les laitages et les légumes sont bios.

Les inscriptions se font en début d'année scolaire et en début de mois pour les inscriptions occasionnelles.

La garderie pour les enfants de maternelle et l'étude pour les enfants en élémentaire sont organisées de 16h30 à 18h00. Le nombre de places est limité à 14 enfants pour l'étude et 10 pour la garderie.

Le ramassage scolaire

Un ramassage scolaire gratuit avec un accompagnateur (police municipale) est organisé par la commune. Pour les enfants en

maternelle, un adulte doit être présent pour récupérer l'enfant à la descente du bus.

Le bus part à 8h30 du téléphérique à Recoin, passe par les Martinets, le centre commercial et la Croisette. Il arrive à l'école vers 8h45. L'horaire des arrêts dépend des conditions de circulation et d'enneigement.

Pour tous ces services municipaux on retrouve, au sein de l'école, 5 agents municipaux : Philippe aux cuisines, Marie ATSEM en classe de maternelle, Christine et Agnès pour les accueils périscolaires et Isabelle au ménage et service. A temps plein ou temps partiel, ces emplois permanents sont la garantie d'un service de qualité offert aux enfants.

L'aide personnalisée

Instaurée par le ministère de l'Education nationale, ce nouveau dispositif, mis en œuvre depuis la rentrée 2008, s'adresse aux enfants rencontrant des difficultés scolaires. Les enfants concernés sont pris en charge en petits groupes par les enseignants de l'école, avec l'accord de leurs parents, sur un temps qui s'ajoute à la journée scolaire (le soir de 16h30 à 17h30). ▶

Ecole numérique rurale

Dans le cadre du "plan de relance", l'Etat a décidé de consacrer 50 millions d'euros à l'équipement numérique des écoles rurales. Pour ce faire, l'Inspection Académique avait en charge de sélectionner des communes sur son secteur. C'est ainsi, qu'alertés par l'équipe enseignante, les élus ont rapidement voté une modification budgétaire et signé une convention avec l'Education Nationale. Notre école a été choisie pour bénéficier de cette subvention qui permet de financer un ensemble compact composé

d'un tableau interactif, un vidéo projecteur et un ensemble d'ordinateurs portables pour les enfants. La charge restant à la commune sera de 2000 € HT environ une fois la subvention touchée. Avec ce matériel, nous aurons une des écoles les mieux équipées du département. Cela permettra à nos enfants de se familiariser complètement avec les outils informatiques les plus modernes et les mieux adaptés. La stabilité de l'équipe enseignante et l'écoute rapide des élus a permis cette réalisation. ▶



Quelques chiffres

Restaurant scolaire :
3,89 € le repas puis 2,74 à partir du 2^{ème} enfant

Etudes périscolaires :
2 € après 16h30 l'accueil du matin étant gratuit

Transport scolaire (gratuit pour les enfants) :
coût pour la collectivité 15 000 €

Matériel pédagogique :
35 € par enfant

Matériel et sortie scolaires :
5 000 €

Classe transplantée (tous les 2 ans) :
30 € par jour et par enfant soit + 6 000 €

Réunions de quartiers

Engagées en 2008 avec le site du Vernon, les élus en charge de la Vie locale ont souhaité organiser des réunions publiques en s'intéressant à chaque fois à une zone précise d'habitations ou de commerces afin de parler des constats, des réalisations ou des améliorations à apporter sur tel ou tel quartier.

Ainsi 4 réunions sont prévues sur l'année 2009

- Zone du Vernon réunion le 26 juin
- Zone habitations collectives de Chamrousse: des Martinets jusqu'à l'Arlésienne (avec Crocus et Chardons Bleus): réunion le 10 juillet
- Zone centre Roche (Centre commercial jusqu'à la Croisette) réunion prévue le vendredi 20 novembre à 19h en mairie
- Zone centre Recoin (de l'Isatis jusqu'au Refuge): réunion prévue le vendredi 27 novembre à 17h en mairie.

Notre première réunion "Vernon" en 2008 avait permis la modification du sens de stationnement, l'installation de nouvelles barrières en bois ainsi que l'organisation d'un chemin piétonnier et d'un retour "skis aux pieds" pour les résidents du Vernon. Force a été de constater la pertinence de ces améliorations. De nouvelles demandes ont été formulées à propos de la navette du matin, et de la zone de luge, victime de son succès. La deuxième réunion concernant le centre de vie le plus dense de la station (Crocus, Chardons

Bleus, Arlésienne et Martinets) n'a malheureusement pas attiré beaucoup d'habitants. Néanmoins nous avons pu entendre quelques remarques importantes sur la circulation, l'éclairage et quelques problèmes de déchets ou de divagation d'animaux. En conclusion nous pouvons dire que ces échanges, qui seront réguliers, maintiennent une bonne cohésion entre les élus et les habitants qui trouvent là un moyen d'expression valorisant. ▶

Eté 2009 à la bibliothèque municipale

Cet été à la bibliothèque, nos artistes en herbe ont voyagé au cœur de l'œuvre du peintre cubiste Picasso. Rires, surprises et émotions se lisaient aussi sur les visages des enfants de la crèche et de la station, venus les mardis écouter les contes de loup, d'ours ou de grenouille. Par ailleurs, les murs de la bibliothèque ont vibré,



au rythme des couleurs des fleurs et papillons de nos montagnes. Une exposition composée de photographies, réalisées par Renée Brouet, Michel Desmaris et Jean Guérin, a animé les locaux et a remporté un vif succès. Deux livres ont été dédiés, celui de John Green: "Papillons de montagnes et de collines" et "Atlas des plantes protégées de l'Isère" de Gentiana, juste avant des "agapes florales". Dans le prolongement de ce travail sur notre patrimoine naturel, organisé par la commune, un concours de photographies: "Encre de lumière" a été apprécié. Nous avons reçu 164 photos. À ce titre, le jury s'est réuni le 20 octobre 2009 pour délibérer. Les résultats et les photos seront présentés sur le site de la mairie et seront affichés à la bibliothèque municipale. ▶

Un espace saisonnier à Chamrousse

La commune s'est engagée dans la deuxième phase du projet. Yohan Thomas, projectionniste au cinéma embauché à temps partiel, a pris en charge cet automne la mise en place de l'Espace Saisonnier.

Lieu de concertation entre les saisonniers eux-mêmes et entre les acteurs économiques concernés, l'espace saisonniers sera aussi un lieu d'information et d'écoute. Une documentation sera mise à disposition des saisonniers et des employeurs. Chacun pourra y trouver des réponses à ses questions (démarches administratives, législation du travail...). Quelle est l'utilité d'une telle structure? L'emploi sera au premier plan et nous devons donc y trouver des informations sur le marché local, recueillir les différents CV et offres d'emploi. Le logement sera également un point important et l'espace saisonnier devra répertorier les offres et les demandes.

Enfin la santé et la protection sociale avec l'organisation de permanences de professionnels. Tout ce qui est relatif à la vie en station pourra être évoqué dans ce nouvel espace.

D'ores et déjà vous pouvez joindre Yohan par mail à: saisonniers@chamrousse.com

Nous sommes actuellement à la recherche d'un lieu d'accueil. Il sera ouvert toute la saison hivernale dans un premier temps. Chamrousse, grâce à ce nouvel outil, devrait offrir la garantie d'une saison réussie pour ses acteurs économiques et pour les travailleurs qui viennent chaque année offrir leurs services aux entreprises touristiques. ▶

Forum des Associations

Le Forum des Associations aura lieu le samedi 28 novembre à la salle de l'Arlésienne.

Il est ouvert à tous.

A partir de 16h, les associations chamroussiennes y attendront adultes et enfants pour présenter leurs activités et enregistrer les inscriptions de ceux qui le souhaitent. ▶

Camp adolescents juillet 2009

Du 2 au 10 juillet, le service jeunesse de la Mairie de Chamrousse a organisé, en partenariat avec celui de Revel, un camp pour les adolescents à Pineda de Mar près de Barcelone. C'est ainsi que douze jeunes chamroussiens ont rencontré quatorze jeunes Revelois pour un séjour riche en découvertes et en émotions. ▶

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site du service jeunesse: <http://servicejeunesse-chamrousse.e-monsite.com/>

Grenoble-Chamrousse par bus - 25% de baisse du tarif

Suite à la création de la Communauté de Communes du Grésivaudan, la tarification Trans'Isère a été modifiée pour notre commune.

Ainsi, le trajet de Grenoble (gare routière) à Chamrousse est fixé à 3,20 € au lieu de 4,30 € précédemment, soit une baisse de 25%. ▶

Un été au ciné

Les élus avaient choisi de maintenir l'activité pendant l'été. Ainsi, du 1^{er} juillet au 26 août Yohan, notre projectionniste, nous a proposé une programmation de 19 films dont 4 en version originale, à raison de 2 ou 3 séances quotidiennes 6 jours sur 7.

Bilan de cet été: 1392 spectateurs pour 120 séances avec un prix moyen de 5,34 € par personne. Grands vainqueurs de l'été, les films enfants qui confirment le caractère familial de notre station. Le bon résultat des films en VO donne envie de transformer l'essai et de proposer un véritable programme Art et Essai régulier l'hiver prochain.

Ces résultats bien qu'encourageants soulignent néanmoins le manque de rentabilité de cette activité dont plus de 50% des recettes sont reversées aux droits d'auteurs et distributeurs. Il faut cependant maintenir une salle moderne et opérationnelle, c'est effectivement le souhait de la commune qui, avec un investissement de plus de 80 000 € ces dernières années, permet de proposer une prestation de qualité à notre clientèle touristique. ▶

Etat Civil

Avis de naissances

DAVID Zélie Suzanne
19/08/2009

Mariages

EGLOFFE Bertrand et COMTE Karine
27/06/2009

VIDAL Jean-Laurent et BUSBY Marie-Isabelle
12/09/2009

GOULOT Jean-Jacques et ROUDIER Céline
17/10/2009

Bloc notes

Bibliothèque

© 04 76 59 02 27
du 30 août au 12 décembre 2009
mercredi et samedi : 10h-12h
mercredi : 15h-18h

Cabinet Médical

© 04 76 89 94 68
En cas d'urgence composer le 15

Déchetterie

Accès réglementé
Renseignements en mairie
© 04 76 89 90 21
lundi et mercredi : 9h-12h / 13h-16h
uniquement en saison : samedi 9h-12h

Halte-garderie et Centre de Loisirs "Les Marmots"

© 04 76 89 96 14 et 04 76 59 03 15
du lundi au vendredi : 9h-17h30

Mairie

© 04 76 89 90 21
lundi, mercredi, vendredi : 9h-12h/13h30-16h30
mardi et jeudi : 9h-12h

Office de Tourisme 1650

© 04 76 89 92 65
du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h

Pharmacie

© 04 76 89 96 67
du lundi au vendredi : 15h-19h
samedi : 9h-12h
Fermée du 22-10 au 15-11 et les 25 et 24/11

Bureau de Poste

mardi, jeudi, samedi : 10h-12h
départ du courrier : à 10h30 le samedi
à 11h30 du lundi au vendredi

Station Service

7 jours sur 7 - 24h/24h
Attention : fermeture en cas d'orage

VIE LOCALE

Services à la population

Depuis la création de la commune, la famille a été au cœur des réflexions pour que Chamrousse ne soit plus uniquement une station de ski mais devienne un lieu de vie avec un maximum de services pour ses habitants.

Avec une population jeune, il a fallu très rapidement conforter l'accueil des tout-petits et permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle. Ainsi Chamrousse s'est doté d'une crèche ouverte à l'année, ce qui en fait un exemple pour les stations de même taille. Pour proposer une prise en charge de l'enfant pendant les vacances scolaires, un centre de Loisirs vient compléter l'offre. La structure "les Marmots" est également ouverte pour la clientèle touristique, ce qui permet de proposer un accueil 7 jours sur 7, de l'ouverture à la fermeture de la station.

Aujourd'hui "Les Marmots" représentent une masse salariale de plus de 237 000 € pour la crèche et plus de 96 000 € pour le centre de loisirs. La presque totalité des emplois est occupée par des chamroussiens. A ces coûts s'ajoutent les frais d'entretien et de maintenance, pour un total d'environ 30 000 €. Face à ces dépenses, une politique de tarification en fonction du quotient familial a été mise en place, conformément aux directives de la CAF. Elle porte le coût moyen à 1,20 € l'heure au centre de loisirs et de 0,30 € à 2 € l'heure à la halte garderie



pour les familles Chamroussiennes. Malgré les tarifs supérieurs appliqués à la clientèle touristique, les recettes ne couvrent pas les dépenses et l'équilibre financier est assuré par le budget communal.

L'école est un lieu d'accueil essentiel pour l'enfant

Être partenaire mais aussi acteur dans l'éducation des enfants aux côtés des parents et des enseignants, tel est l'objectif poursuivi par la municipalité qui mène ses actions pendant le temps scolaire mais aussi périscolaire. Ainsi, 4 personnels permanents travaillent au sein de l'école pour une masse salariale de 75 000 € environ. Refaite à neuf en 2000, l'école Arsène Tasse est un établissement moderne répondant aux normes de sécurité actuelles et possède sa propre cuisine où sont préparés des repas de qualité. Les frais fixes d'entretien de la structure sont d'environ 13 000 €.

Accueil périscolaire

Afin de faciliter la vie professionnelle des parents, la commune propose un accueil le matin de 8h15 à 9h, à midi avant et après le repas, et le soir de 16h30 à 18h. La commune participe également au financement des classes de découverte organisées avec l'équipe enseignante tous les 2 ans. Cette année, une aide financière de 30 € par jour et par enfant a été allouée pour la classe péniche qui s'est déroulée du 8 au 12 juin, soit un montant de plus de 6 000 € pour la collectivité. ▶

VIE ASSOCIATIVE



L'association vise à dynamiser l'offre VTT sur Chamrousse et ses environs, de manière raisonnée mais avec la volonté de proposer des pistes ludiques pour tous les niveaux de pratique. Au programme, travail en concertation avec la municipalité et production d'itinéraires VTT.

Avec ROC VTT de Revel et VTT TOP GUN de Jarrie, ABC a co-organisé une compétition de VTT de descente les 5-6 septembre dernier, sur un tracé valorisant les reliefs naturels et produit, main dans la main, par les trois structures. L'événement permet de clore la saison estivale en beauté grâce au soutien de la régie, de la municipalité, de l'OT, des partenaires et bénévoles qui ont répondu présents pour donner des sensations à plus de 230 pilotes et à un grand nombre de spectateurs. Le rendez-vous est déjà donné pour l'an prochain. ABC a d'autres projets, organisation d'un derby sur neige, animation de l'ouver-

ture de la saison été, boucles de rando, descente vers Uriage, etc. ▶

Contact : David MAS
04 76 89 90 63

altrenative-bike-chamrousse@hotmail.fr
www.myspace.com/alternativebikechamrousse
alternative-bike-chamrousse@hotmail.fr



ACCA

Association Chamroussienne de Chasse Agrée

Gros succès des manifestations canines 2009 avec la nouvelle équipe de l'ACCA, menée par Pascal Gaidet, le nouveau Président.



Le 4 juillet avait lieu une journée d'initiation avec l'Amicale Grenobloise du Chien d'Arrêt. De nouvelles valeurs y sont détectées et les conducteurs novices y bénéficient des précieux conseils des juges. Le 5 juillet, se tenaient la régionale d'élevage et le test d'aptitude naturelle avec le club des Griffons Korthals. Une centaine de personnes a participé à ces deux manifestations dans le cadre exceptionnel de l'Arselle et du col de Balme.

Les 5 et 6 septembre, les concours officiels organisés par le RED Club se sont déroulés sous un grand soleil, avec une cinquantaine de chiens britanniques et leurs propriétaires venant des quatre coins de France et même un insulaire. Chamrousse, grâce à sa convivialité et surtout à la densité d'oiseaux, est un des concours sur

Tétràs Lyres les plus prisés du circuit. Cette réussite est due à la mise en place de l'ACCA, à une gestion rigoureuse commencée sous la présidence de Daniel Leyssieux, et aux efforts des chasseurs chamroussiens. Après avoir progressé, la population de Tétràs se maintient maintenant malgré les sources de plus en plus fréquentes de dérangements. Cette année, les bonnes conditions climatiques ont été favorables à la reproduction et le comptage officiel du 22 août a été excellent. Signalons la réussite des "comptages au chant" lors de la fête de la nature (La Fédération des chasseurs a choisi Chamrousse pour la 3^{ème} année consécutive). ▶

Contact : Pascal Gaidet
06 20 08 20 70

ACP

Association Chamroussienne de Pêche Agrée

L'association de pêche regroupe une dizaine de pêcheurs qui ne se limitent pas à pratiquer leur passion, mais aiment aussi la faire partager et faire découvrir à ceux qui le souhaitent, la faune halieutique des lacs de montagne dans des sites magnifiques.

Chaque année, début juillet, l'association organise le safari pêche du lac des Vallons. L'édition 2009 a attiré une quarantaine de pêcheurs, petits et grands, débutants ou confirmés. Les 130 kg de truites lâchées dans le lac quelques jours avant n'avaient qu'à bien se tenir ! 400 d'entre elles ont fait le bonheur des participants. Le barbecue et la buvette "des Vallons" ont également bonne réputation, et il n'y

avait pas que des pêcheurs au bord du lac ce jour là !... Le soleil aussi était de la partie, et tous, pêcheurs ou non, ont passé une excellente journée dans un cadre agréable et une ambiance conviviale et chaleureuse. ▶

Contact : Michel Guichard
06 88 91 43 64
michel.guichard38@orange.fr





ACRVM

Association Chamroussienne des Rendez-Vous Mécaniques

Au moment où des courses mythiques comme le Mont Dore ou Turckheim connaissent de réels problèmes financiers, celle de Chamrousse arrive quand même à se maintenir au top niveau des organisations du Championnat de France.

Si pour cette édition on a compté 300 entrées de plus qu'en 2008, il y a eu 30 engagements de moins côté pilotes. La trésorière fronce le nez, car les frais sont les mêmes... crise sûrement, mais tous sont unanimes, ils aiment Chamrousse !!!

18 ans d'organisation et toujours la recherche du "plus" pour attirer et fidéliser sponsors et public (drift cette année). Ceux-ci sont fidèles et, heureusement, nos bénévoles aussi ! Un rappel cependant : l'ACRVM est une association Chamroussienne, et nous déplorons chaque année que si peu de "locaux" s'impliquent directement dans l'organisation... les portes sont pourtant grandes ouvertes ! Alors merci à tous ceux qui à tous les

niveaux y participent déjà et à bientôt à toutes et tous et pas seulement les 21 et 22 août 2010 !

Contact : Yan Parvi
06 63 06 95 95

acrvm@wanadoo.fr
www.coursedecote-chamrousse.fr



ADHEC

Association de Défense des Habitants et de l'Environnement de Chamrousse

Notre but est de veiller à la sauvegarde du patrimoine historique et paysager de Chamrousse et alentours, de ses milieux naturels, de sa flore et de sa faune, ainsi que de défendre les habitants de la commune contre les agressions polluantes, paysagères ou urbanistiques.

En lien avec notre objectif de sauvegarde du patrimoine naturel nous organisons des animations sous forme d'expositions, conférences, diaporamas, films... à l'attention des touristes et des habitants de notre montagne. Les thèmes abordés sont la flore, la faune, les paysages, l'agriculture, l'astronomie, la géologie, le climat, la haute montagne...

Parmi nos onze animations 2009, les plus marquantes ont été la nuit des étoiles filantes (200 personnes à l'Ar-selle et un reportage au J.T. de France 2) et l'exposition champignons avec 700 visiteurs.

Contact : Jean Guerin
06 71 46 27 04

guerin.jean2@wanadoo.fr
www.chamrousse-environnement.info

APE

Association des Parents d'Elèves

Cette association est constituée de toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans notre école.

Elle a pour but le financement et parfois l'organisation d'activités scolaires et périscolaires.

C'est dans une ambiance conviviale que nous invitons chaque parent qui le souhaite à venir rejoindre le conseil d'administration de cette association. Manifestations organisées : Bal costumé, Tombola, Kermesse de fin d'année, Soirées pour le financement de projets. Le Bal costumé aura lieu cette année le Vendredi 20 novembre 2009 dans la salle sous l'Office de Tourisme. Parents, enfants, venez nombreux et costumés.

Financements : Abonnements, Visites (musées, fermes...), Spectacle Noël, Voyage de fin d'année.

Contact : Emmanuel Noraz
06 08 66 91 82

ape@chamrousse.com



AIR AILES

Vol libre

L'association se développe puisque nous sommes passés de 15 adhérents en 2008 à 25 cette année.

La compétition prévue le 20 juin a malheureusement été annulée pour cause de mauvaise météo.

Contact : Guillaume Demangeon
06 12 20 53 75

guillaume.demangeon@orange.fr
www.airailechamrousse.fr



Les "PASSE-PARTOUTS"

L'association a été créée en 2001 par une bande de copains, afin de donner un nouvel élan au concours de bûcherons de Chamrousse, le plus vieux de France puisqu'il a fêté cette année son 56^{ème} anniversaire.



Avec la volonté de dynamiser cette manifestation, l'association a créé, en 2002, la "Fête du bois" qui se déroule sur le week-end et regroupe les diverses professions liées au bois et à la forêt ainsi que plusieurs exposants chaque année plus nombreux.

L'association organise également le feu de joie au début de l'été, divers concours de bûcherons (Uriage, foire du Pinet, comice agricole du Balcon de Belledonne), des démonstrations de sculptures à la tronçonneuse à Chamrousse et Grenoble, mais aussi en Savoie, Ardèche, Alpes - Maritimes, et cette année, dans le Massif Central.

Le 11 juillet, le feu de joie a rassemblé un public toujours aussi nombreux. Les 5 et 6 août, la 56^{ème} fête du bois a battu le record d'inscrits avec 62 concurrents et concurrentes venant de la Drôme, de la Savoie et de la Haute-Savoie, des Vosges, de la Moselle et des Hautes Alpes. C'est un des concours les plus réputés en France. Et malgré une météo moins clémente, le public était présent lui aussi. Tous nos remerciements à tous les fidèles bénévoles, la municipalité, les services Techniques et tous nos sponsors.

Contact : Pascal Gaidet
06 20 08 20 70

TOTEM

Jeune association qui fêtera ses trois ans en décembre prochain, Totem s'est spécialisée dans l'organisation d'événementiel musical sur la commune.

L'idée est de donner rendez-vous aux résidents et aux saisonniers à l'occasion de manifestations festives où se mêlent concerts, musique populaire et électro. Il s'agit désormais de soirées à date fixe, développées pour la plupart

autour d'un thème invitant les participants à se déguiser. Depuis l'été 2008, Totem a notamment organisé la "Kitsch Attack", rétrospective musicale et vidéo des années 60 à l'an 2000, puis les "Nuits Dézindées" cet hiver, des concerts où se sont produits



Clacksound, Amalgams 38, les Raz'rockettes et Kartel C. Cette saison encore, retenons la soirée spéciale dessins animés, le franc succès du mois d'avril et, plus récemment, la soirée organisée à l'occasion de la course de côte. L'association reprend son activité cet hiver avec pour objectif de continuer à diffuser une culture de musique et de fête sur la station.

Contact : Nakle Alexandre
06 78 65 33 14

fischerman776@hotmail.fr
www.myspace.com
associationtotemchamrousse



Festival Rikiki

La première édition du Festival Rikiki a eu lieu sur le plateau de l'Ar-selle le samedi 29 août 2009 et a réuni 600 à 700 personnes.

Au programme de cette journée festive et colorée qui a fait le bonheur des petits et des grands, animations de toutes sortes, contes, jeux, ballades sur le plateau, musique et expositions... Prochaine édition le 27 août 2011 !

Le Festival Rikiki n'est pas organisé par une association, mais de nombreux chamroussiens se sont investis pour la réussite de cette journée. Il est donc normal de leur faire une petite place dans ces pages.

Contact :
contact@chamrousseoxygene.com
www.festivalrikiki.org

REGIE DES REMONTEES MECANIQUES

La saison d'été a permis un fonctionnement optimal du service des remontées Mécaniques. En effet, les excellentes conditions météorologiques, complétées par une fréquentation importante des résidences de tourisme, ont permis une progression de plus de 14 % du chiffre d'affaire de l'été.

L'axe de développement sur le marché du VTT commence à nous apporter un retour sur investissement, qui a été très marqué par le succès des deux journées de fin de saison qui ont connu une fréquentation importante. Cet été a vu également l'arrêt d'exploitation de notre téléphérique. Après cinquante-sept années de bons et loyaux services, il a pris une retraite bien méritée. Nous avons donc pu assister, mi-septembre, à la dépose de ses câbles et début octobre à l'enlèvement de 4 pylônes. C'est une page de l'histoire des remontées mécaniques de Chamrousse qui se tourne ! Une consultation d'architectes a été lancée pour étudier qu'elles seraient les possibilités de restructuration de la gare de départ de ce dernier. ▶

Télécabine de la Croix

Planning des travaux

Semaine 44 :
premier essai en charge de l'appareil
Semaine 49 :
réception par le maître d'œuvre
Semaine 50 :
réception par les services de l'Etat
Semaine 51 :
ouverture au public

Démontage du téléphérique et dépose des câbles



Bilan saison estivale 2009

La saison estivale affiche un bilan satisfaisant. La météo clémente et le remplissage des résidences de tourisme ont largement contribué à ce bon résultat.

Juillet constant, augmentation en Août

Au regard des acteurs économiques de la station (commerces, prestataires d'activités, hébergeurs, ...), on note un mois de juillet semblable aux années précédentes, alors que le mois d'août est en hausse. Cette augmentation s'explique, entre autre, par une excellente météo tout au long de l'été. La chaleur a incité les résidents de la vallée à monter prendre un peu de fraîcheur et pratiquer des activités à la montagne.

- Avec des prix très attractifs, les résidences de tourisme ont fait le plein durant les 3 premières semaines d'août. La clientèle touristique a fortement consommé les activités proposées sur la station (parcours acrobatique dans les arbres, Poney Club, Via Ferrata, VTT, randonnées accompagnées, ...) dans un esprit de découverte et de loisirs.
- La restauration a connu une activité plus irrégulière. Contrairement aux prestataires d'activités, elle a davantage travaillé avec la clientèle de proximité qu'avec le public en séjour.

Même si la randonnée connaît un renouveau, la montagne demeure encore une destination touristique secondaire. La bonne fréquentation en séjour cet été à Chamrousse est davantage l'effet des prix attractifs pratiqués par les hébergeurs qu'un réel engouement pour la montagne. Notons toutefois l'attrait montant pour les activités ludiques (plus que sportives) et la nécessité de développer davantage cet aspect récréatif. ▶

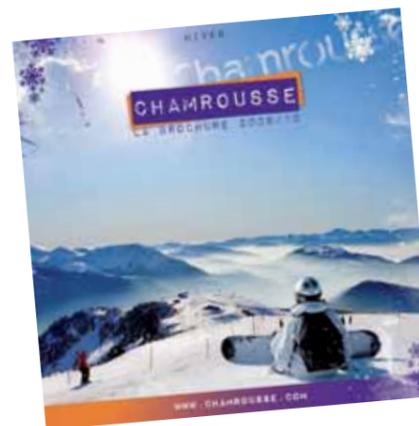
OFFICE DE TOURISME

Du changement dans les outils de communication

Comme annoncé au printemps, L'Office de Tourisme a fait évoluer ses outils de communication pour donner une meilleure information à sa clientèle.

Nouveau site Internet www.chamrousse.com

Mis en ligne à la mi-août, le site possède 2 versions, été et hiver, toutes deux en français et anglais. L'accent a été mis sur la facilité de navigation, avec différentes entrées selon le profil de l'internaute et ses besoins, l'objectif de ce nouveau site étant de faire découvrir la station en un minimum de clics. De nombreuses images et vidéos agrémentent les pages pour une vision complète de la station et de ses nombreux attraits. Nouveauté : un mini site interne entièrement dédié au Sunsetpark.



Nouvelle brochure d'appel

La brochure d'appel change de look. Également plus visuel, son usage est principalement dédié à la promotion de la station et à la clientèle de séjour (distribution sur salons, envoi postal sur demande, ...).



Page d'accueil avec accès directs aux informations pratiques (météo, webcams, pistes, rechargement skipass, ...).

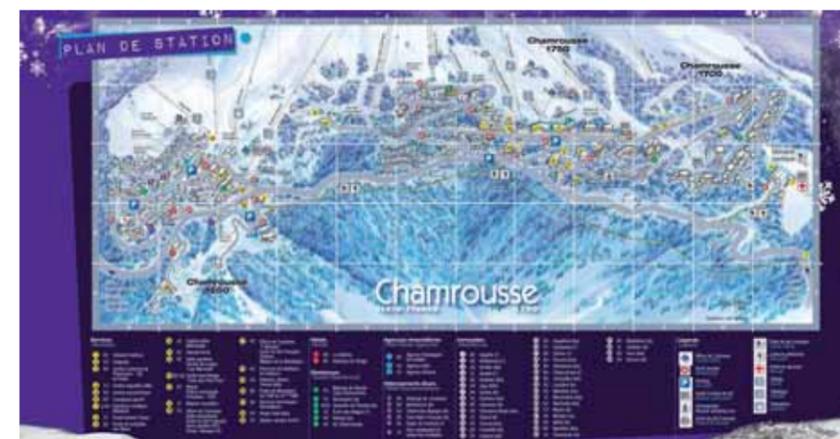
Un mini site dédié au Sunsetpark pour les adeptes des glisses freestyle.

Actions en-cours

- Conception des autres supports de communication et d'information :
 - Brochure de promotion dédiée à la clientèle de proximité ;
 - Guide pratique station ;
 - WebTV Chamrousse ;
- Développement d'un réseau plus vaste de webcams sur les domaines skiables (en collaboration avec la Régie des Remontées Mécaniques) ;
- Plan de communication hiver avec accentuation du média Internet. ▶

Nouveau plan de station

Un nouveau plan voit également le jour pour donner une vision complète de la station en un seul cliché. Cette version, présente dans la brochure, va également remplacer celles existantes sur les panneaux d'information de la station.



LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

Les différentes manifestations ont attiré un public nombreux et varié tout au long de l'été

- La 56^e édition de la Fête du Bois (8 et 9 août) a connu, comme chaque année, une forte fréquentation. Le concours de bûcherons a tenu toutes ses promesses malgré des conditions météorologiques difficiles le dimanche ;
- La 34^e Course de Côte (22 et 23 août) a également attiré son public (plus de 5 400 visiteurs). Les animations de "drift" effectuées sur le parking du Vernon ont été particulièrement appréciées ;
- Les animations et conférences de l'ADHEC, tout au long de l'été, ont connu un fort succès.

De nouveaux événements ont vu le jour

- La semaine du cirque sous chapiteau (13 au 18 juillet) a permis aux enfants de découvrir les arts du cirque ;
- Le festival Rikiki sur le Plateau de l'Arselle (29 août), animations et spectacles dédiés aux enfants, a accueilli près de 200 familles pour sa 1^{ère} édition ;
- La saison de VTT a été clôturée par la Course Régionale de VTT de descente (5 et 6 septembre). ▶

